

M. Joël GIRAUD
Député
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

M. le député,

Les nouvelles mesures de répression routière annoncées hier ont profondément choqué nos 75 000 membres et sympathisants.

Elles ont en outre déclenché un afflux de dizaines de milliers d'appels téléphoniques, de visites sur notre site internet et d'emails de personnes scandalisées, s'opposant vigoureusement à ces mesures, tout particulièrement la suppression de l'affichage des radars et l'interdiction des avertisseurs de radars.

Ces nouvelles mesures sont effectivement d'autant plus choquantes que :

- à ce jour, rien ne prouve que les radars sauvent vraiment des vies (voir notre dossier "4 vérités sur les radars");
- en revanche on sait que les budgets d'entretien des routes nationales (les plus dangereuses) ont été divisés par 2 en deux ans, dégradant considérablement les conditions de sécurité.

Au nom des millions de conducteurs qui vont être injustement pénalisés par ces nouvelles mesures aussi inefficaces qu'illégitimes, je vous demande de bien vouloir prendre position sur les points suivants.

Nous publierons vos réponses afin de permettre aux électeurs de votre circonscription de voter en toute connaissance de cause.

Je vous remercie de nous retourner, dans les plus brefs délais, ce courrier complété et vous prie d'agréer l'expression de ma considération respectueuse.

C. Bayard

Christiane Bayard
Secrétaire générale

QUESTION 1 :

Etes-vous favorable à la suppression des panneaux d'affichage des radars ?

OUI NON

QUESTION 2 :

Etes-vous favorable à l'interdiction des avertisseurs de radars ?

OUI NON

QUESTION 3 :

Pensez-vous qu'on devrait remplacer cette répression par une politique de sécurité routière fondée sur des règles élaborées en accord avec les utilisateurs de la route, et non pas dirigées contre eux, afin de garantir l'adhésion du plus grand nombre ?

OUI NON

Signature du député Joël GIRAUD :

